

RONDY Jean-Louis**1940-1943**

Né le 9 mai 1926 à Paris (5^{ème}).

Il entre à l'École dans la division des Bleus et il passe ensuite dans la division des Rouges.

A sa sortie de Sorèze en juillet 43, il entre en résistance, adhère à L'O.C.M. (Organisation Civile et Militaire) et participe aux combats de la Libération de Paris.

Puis, dès le 27 août 1944, il s'engage dans la Division Leclerc. Il est affecté au Régiment de Marche du Tchad - 3^{ème} Bataillon - 11^{ème} Compagnie. Il participe à la Campagne de France et d'Allemagne qui l'amènera jusqu'à Berchtesgaden. Il termine la guerre avec le grade de Sergent et la Croix de Guerre (citation à l'Ordre du Régiment).

Démobilisé en août 1946, il reprend ses études et prépare le concours d'admission à « Santé Navale ». Il est admis en octobre 1958 à l'École Principale de Santé Navale de Bordeaux comme élève-officier.

Durant ses études de Médecine, il passe son brevet de Parachutiste Militaire à l'E.T.A.P. de Pau en août 1950.

Il obtient son Doctorat en Médecine en 1952 et est nommé Médecin-Lieutenant.



Il part en Indochine et est affecté au Tonkin en 1953 où il est désigné pour remplacer le médecin du 1^{er} Bataillon Etranger de Parachutiste blessé en opération et participe à quelques opérations dans le Delta. Son unité est choisie pour participer à l'assaut par parachutage de la vallée de Dien Bien Phu, dès 23 novembre 1953. C'est ainsi qu'avec son unité il va participer à la plus furieuse des batailles livrée par le Corps Expéditionnaire. Il est blessé par un obus en avril 1954. La bataille durera jusqu'en mai 1954.

Capturé le 8 mai 1954, Jean-Louis, est à nouveau blessé en captivité par des coups de crosse des gardes Vietminh.

Il est libéré le 2 septembre 1954. Rapatrié sanitaire, il est hospitalisé en France jusqu'en août 1955.

Il est cité à l'Ordre de l'Armée et est nommé Médecin-Capitaine en juillet 1955.

Il sert au 2^{ème} Bataillon de Transmissions Colonial à Nogent-le-Rotrou de septembre à décembre 1955. Puis il sert au Cameroun au moment de la révolte de l'U.P.C. de janvier 1956 à septembre 1958 et remplace à Edéa le Médecin assassiné par les rebelles.

Il sert à la demi-brigade de Parachutistes Coloniaux de Mont de Marsan de 1958 à 1960 et il est nommé Médecin-Commandant en avril 1960.

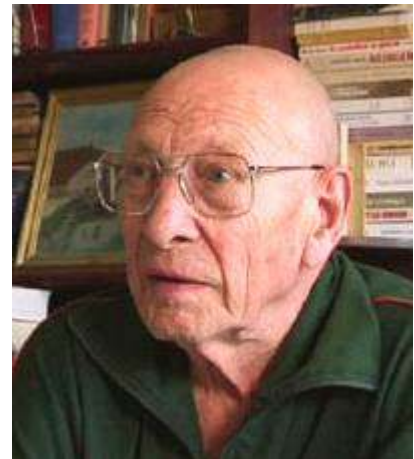
Il sert ensuite en République-Centrafricaine au moment des événements du Congo Belge de 1960 à 1962.

Il sert à la 11^{ème} Division Parachutiste comme Médecin-Chef du 6^{ème} RPIMA puis de la 20^{ème} Brigade Aéroportée, puis Directeur par intérim du Service de Santé de la 11^{ème} division Parachutiste de 1960 à 1965.

Il sert ensuite à Madagascar au 3^{ème} R.E.I. au moment des événements des Comores de 1965 à 1967.

Il sert à Libourne au 31^{ème} Régiment du Génie de 1967 à 1968.

Il sert au Tchad comme Directeur du Service de Santé des Forces Armées et de Sécurité du Tchad au moment des opérations contre Hissen Habré et des diverses bandes rebelles. De 1968 à 1972.



Durant cette Campagne, il est nommé Médecin-Lieutenant-Colonel en 1971 et il est cité à l'Ordre de la Division.

Rentré en France fin 1972 il sert comme Président de Commission de Réforme au S.E.A.C. à Paris de 1973 à 1979. Durant cette Présidence, en janvier 1976, il est nommé Médecin-Colonel.

Il sert à Canjuers de juillet 1979 à octobre 1980, puis part en retraite.

Marié et père de deux enfants, Jean-Louis, outre son Diplôme de Docteur en Médecine, est titulaire du C.E.S. de Médecine Aéronautique et du Diplôme d'Etudes médicales relatives à la réparation juridique du Dommage corporel. Titulaire du Brevet de Parachutisme militaire, il est aussi détenteur d'une Licence de pilote privé monomoteur et multimoteurs (il a à son actif 500 heures de vol dans l'Armée et 1400 heures de vol comme pilote civil).

Au cours de sa carrière, il a reçu deux blessures de guerre et une blessure en service commandé et il est titulaire des décorations suivantes :

Commandeur de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre 39/45 (à l'ordre du Régiment),
Croix de Guerre des TOE (à l'ordre de l'Armée),
Croix de la Valeur Militaire (à l'ordre de la Division),
Croix de Combattant Volontaire,
Croix de Combattant Volontaire de la Résistance,
Croix de Combattant,
Chevalier de l'Ordre National du Tchad,
Chevalier du Mérite Civil du Tchad,
Croix du Mérite Militaire du Tchad avec Etoile d'Argent,
Titulaire à titre individuel de la Presidential Unit Citation (U.S.A.),
Titulaire à titre individuel de la Fourragère « croix de guerre 39/45 » du Régiment de Marche du Tchad,
etc...

Il a été élevé à la dignité de Légionnaire 1^{ère} Classe Honoraire matricule 71303B.



Il a été Vice-Président des Anciens Combattants de Dien-Bien-Phu jusqu'en 1978.

Il est Président d'Honneur de l'Association Nationale des Médecins Anciens Combattants d'Indochine et de Corée.

Dès avant sa retraite, Jean-Louis s'est occupé bénévolement des dossiers de pension d'invalidité des Anciens Légionnaires, des Anciens Parachutistes, des Anciens F.F.L. et des Anciens de la 2^{ème} D.B.

Il s'occupe aussi des pensions de réversion des veuves de guerre des Anciens Légionnaires.

Il traite encore des dossiers au profit d'Anciens Légionnaires non francophones et de quelques autres Anciens.

Il a publié un article dans la Revue Historique de l'Armée en 1998 (N°4) sur le lavage de cerveau dans les camps Vietminh et il a fait des conférences sur ce sujet.

Il est co-auteur avec le Professeur DEROBERT d'un livre sur la réparation juridique du dommage corporel.

Il est co-auteur avec le Professeur VANUXEM d'un livre sur la pathologie particulière aux parachutistes.

Voici donc succinctement la vie d'un Grand Sorézien qui, comme Dominique-Jean LARREY, a consacré son existence à soigner les Militaires de son pays, mais qui plus est, ceux-ci revenus dans le civil, bénévolement, il les a aidés de ses conseils et de ses appuis.

Il est décédé le 21 juillet 2020 à l'hôpital de Percy (Hauts de Seine).